

Du nouveau à la CCI régionale

Jean-François Gendron a pris la tête de la Chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire. Il a été élu cette semaine.



Le nouveau bureau de la CCIR autour de Jean-François Gendron, son président.

Xavier BOUSSION

redac.nantes@presse-ocean.com

La nouvelle assemblée de la Chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire s'est installée cette semaine. Ses 46 membres élus, dont 14 femmes, ont porté à leur tête Jean-François Gendron.

Seul candidat en lice, le président sortant de la CCI Nantes-Saint-Nazaire, PDG de Sotec Medical, succède ainsi à Bruno Hug de Larauze, PDG du groupe logistique nazairien Idéa, qui souhaitait passer la main.

Autour du nouveau président, un bureau de dix membres, dont deux femmes, parmi le -président de la CCI Maine-et-Loire, Eric Groud, PDG de Gesco, trésorier, et les présidents des cinq CCI départementales : Arnaud

Ringard (Vendée), Noël Peyramayou (Sarthe), Patrice Deniau (Mayenne), Eric Grelier (Maine-et-Loire) et Yann Trichard (Nantes-Saint-Nazaire).

Représentant près de 131 000 entreprises, la CCIR a notamment en charge la gestion des 950 salariés du réseau des CCI territoriales, celle de leurs établissements de formation (17 filières, 90 diplômes) et la collecte de la taxe pour frais de chambre et de la taxe d'apprentissage.

« Un véritable hold-up » opéré par l'État

Mais la CCIR est aussi « l'interlocuteur privilégié de la Région pour tout ce qui touche à l'économie » souligne Jean-François Gendron. Un certain nombre de ses propositions ont d'ailleurs été reprises dans le nouveau

schéma régional de développement économique qui doit être voté la semaine prochaine.

Le gros sujet de préoccupation de la nouvelle équipe concerne la baisse des dotations de l'État aux CCI, en recul de 35 % sur 3 ans et qui devraient encore diminuer de 6 % en 2017. « Un véritable hold-up », dénonce le nouveau président de la CCIR. « Pour les Pays de la Loire, ce sera 2 millions d'euros de moins en 2017, soit l'équivalent de 60 postes en moins pour rendre des services aux entreprises », souligne Yann Trichard. Le nouveau bureau de la CCIR entend donc « mener un vrai combat » contre la baisse de ces dotations. Elle compte pour cela l'action de Jean-François Gendron au sein du futur bureau de CCI France, qui sera élu en février 2017.